

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**OBJET :** Prolongation de l'expérimentation de l'action de promotion du transport à la demande

**REF. :** Délibération du Conseil Communautaire du 26 septembre 2019

### E X P O S É

La Communauté de Communes a décidé le 26 septembre 2019 d'engager une action de promotion du service de transport à la demande par une prise en charge du carnet de 10 tickets (21 €) à hauteur de 9 € pour les nouveaux usagers de ce service sur trois mois d'octobre à décembre 2019.

Un budget a été établi portant sur l'achat de 1 000 carnets de 10 tickets de transport à la demande. 250 carnets ont été achetés à titre prévisionnel auprès du transporteur Keolis. D'octobre à décembre 2019, 79 habitants se sont inscrits au service et 25 carnets de 10 tickets ont été vendus aux usagers.

Le bureau ayant délégation pour procéder à un éventuel ajustement de la durée de l'action de promotion, il est proposé de la prolonger de six mois de janvier à juin 2020 avec renforcement de la communication sur cette initiative via la maison de la mobilité à Châteaubriant, la maison France Services à Derval et les 26 guichets des mairies avec dépliants, affiches, et articles sur les sites internet et magazines des collectivités.

### DECISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- de prolonger de six mois de janvier à juin 2020 l'action de promotion du transport à la demande par une prise en charge du carnet de 10 tickets (21 €) à hauteur de 9 € ;
- d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 6 février 2020

Le Président

Alain H



Le Président,  
  
Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20200206-162-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-02-2020

Publication le : 06-02-2020

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le six février, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au Quai des Entrepreneurs à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
Mme. Jeannette BOISSEAU		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON	X	
Mme Michelle COCHET		X
Mme Valérie COUÉ	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
M. Bernard DOUAUD	X	
M. Alain DUVAL	X	
M. Jean GAVALAND	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Serge HÉAS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
M. Noël JOUAN		X
M. André LEMAITRE	X	
M. Jean LOUËR	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20200206-162-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-02-2020

Publication le : 06-02-2020



Le Président,

Alain HUNAUT